

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Dans le cadre de l'exécution de son programme budgétaire 2024, la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) se propose d'effectuer la maintenance de ses ascenseurs.

Le financement est assuré sur les ressources propres de la B.C.R.G.

A cet effet, la Banque Centrale de la République de Guinée lance le présent appel d'offres ouvert et invite toutes les entreprises spécialisées à y répondre en présentant leurs offres.

Cet appel d'offres ouvert a pour objet d'exécuter **les prestations liées à la maintenance des ascenseurs**, conformément au présent cahier des charges.

La consultation est ouverte à toutes les sociétés spécialisées, immatriculées au Registre du Commerce et du Crédit mobilier, ayant au moins trois (3) ans d'expérience dans la maintenance des ascenseurs.

Le dossier d'appel d'offres, rédigé en langue française, pourra être obtenu auprès de la Direction de l'Immobilier et de l'Équipement de la B.C.R.G. contre paiement de la somme de **GNF 1 000 000 (un million de Francs guinéens)**, non remboursable, sur le compte N° PL 53030 « produits exceptionnels Appels d'offres » ouvert à cet effet dans les livres de la BCRG.

Les offres doivent être présentées en quatre **(04) exemplaires**, dont **un (1) original** et **quatre (03) copies**, le tout rédigé en Français et placées dans une enveloppe anonyme et déposée au Secrétariat de la Direction de l'Immobilier et de l'Équipement (BCRG 2^{ème} étage, porte N° 214) au plus tard le **03 MARS 2024** **avant 16 heures**, date limite de dépôt des offres.

Les soumissionnaires demeurent engagés par leurs offres jusqu'à quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite de remise des offres.

Les offres seront ouvertes en séance publique le **09 MARS 2024** par la Commission de dépouillement de la Banque Centrale.

Les candidats devront strictement se conformer aux règlements d'appel d'offres joints au dossier sous peine de voir leur offre purement et simplement rejetée.

LA BANQUE CENTRALE

